

AFFAIRE N°7 - Construction de 2 classes économiques + 1 logement à l'ANCIEN THEATRE.

- Approbation du dossier technique
- Autorisation de lancer l'appel d'offres et de passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le Cabinet LEJEUNE/ROYER vient de me faire parvenir les dossiers relatifs à la réalisation de 2 classes économiques + 1 logement à l'Ancien Théâtre.

Je vous demande en conséquence Mesdames et Messieurs d'approuver le dossier technique de cette opération, et de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 903 article 2 302-01 du Budget 1973.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

le  
Saint-Jean, le 19 Mars 1971  
pour le Maire  
le Secrétaire Général  
signé: S. Basser  
pour copie certifiée conforme  
le Directeur des Affaires Financières  
M. Robier